

Depuis un certains temps, notre continent est ravagé par une multitude de conflits de toutes sortes. Le Mali n'est pas en reste, car plongé dans un conflit social aïgu. Le tissu social est complètement désagrégé. Notre analyse nous amène à faire un tour en Afrique et dans le monde, afin de dégager le rôle de la femme dans la consolidation de la paix et pourquoi pas, inciter nos dirigeants à impliquer plus les femmes dans la gestion des conflits. Certes on peut noter déjà à ce niveau, la récente nomination de Mme Nkosazana Dlamini Zuma, à la tête de la commission de l'Union africaine, de Mme Aloma Mariam Mukhtar Zuma comme présidente de la Cour suprême du Nigéria.

Pour sortir de cette impasse, nous avons besoin de mobiliser toutes les forces vives et positives de la société. La paix et le développement sont très liés, il n'y a pas de développement sans paix et aucune paix ne peut être durable si elle n'est pas soutenue par le développement. Dans cette situation les femmes africaines ont un rôle particulier à jouer, il est nécessaire de les impliquer dans les processus de négociation et de construction de la paix.

Quelques exemples des initiatives des femmes africaines montrent qu'elles constituent une force positive souvent ignorée. Des actions sont encore possibles pour que les potentialités des femmes africaines y compris celles de la diaspora soient rentabilisées pour que celles-ci soient en mesure de jouer un rôle positif et significatif dans la consolidation de la paix. Cela ne veut pas dire que les femmes sont magique la réponse à ces problèmes et les hommes le problème, je suis convaincue que le fait de comprendre la dimension genre d'une situation constitue un élément important de la compréhension de l'ensemble de la situation.

Les femmes tout comme les hommes ont grand intérêt à instaurer la paix dans leurs collectivités. Il faut les encourager et les aider à contribuer à la consolidation de la paix mais étant donné leur marginalisation économique et politique dans la société africaine, les femmes

ne sont pas toujours bien placées pour jouer un rôle efficace.

Si les faits montrent qu'il existe peu ou pas de différences entre les sexes au niveau des résultats, les gens continuent en général d'associer les hommes aux mathématiques et aux sciences, et les femmes aux lettres et aux activités de soins. Ces stéréotypes sexistes imprègnent toute la société et persistent dans le monde universitaire et les médias. Il est temps de briser ce cycle. Le fait de développer les compétences des femmes et d'assurer leur accès équitable à tous les domaines de l'éducation permettra de développer les talents et d'élargir les points de vue sur lesquels les pays peuvent s'appuyer pour répondre à ces défis, ainsi que permettre aux femmes d'entrer dans la compétition à la recherche d'emplois nouveaux dans le contexte de « l'économie verte » en plein développement, sur un pied d'égalité avec les hommes.

» Ma vision pour ONU Femmes est celle d'une société où les femmes et les filles, les hommes et les garçons, disposent des mêmes opportunités et capacités où les femmes sont autonomisées et les principes de l'égalité des sexes sous-tendent toutes les initiatives visant à réaliser les droits de l'homme, la paix et la sécurité « disait la Directrice exécutive d'ONU Femmes, Michelle Bachelet, lors du 5ème Colloque mondial des Présidents d'universités, organisé le 5 avril 2011 à l'Université de Pennsylvanie.

Le changement commence par se faire ressentir

Les gouvernements reconnaissent qu'ils ne peuvent continuer à se développer et à prospérer sans faire participer pleinement les femmes. La décision historique prise par les Etats membres des Nations Unies de créer ONU Femmes, en fusionnant quatre entités distinctes dans une organisation plus grande et mieux dotée en ressources, en est un signe clair.

Ellen Johnson Sirleaf est une femme politique libérienne, née le 29 octobre 1938. Présidente de la République depuis le 16 janvier 2006, cette économiste formée aux États-Unis est la première femme élue au suffrage universel à la tête d'un État africain. Sa feuille de route lors de sa nomination était entre autres, la levée des sanctions sur les exportations de diamants, la stratégie du gouvernement en matière de maintien de la paix qui reposait sur quatre piliers à savoir la sécurité, la primauté du droit et la gouvernance, la relance économique et la reconstruction des infrastructures etc... Ellen a su mettre en exergue cette feuille de route qui a valu le retour à la normalisation dans son pays. Le 5 novembre 2007, le président des États-Unis Georges W. Bush lui a remis la médaille de la liberté. Le 7 octobre 2011, elle est

récompensée du prix Nobel de la paix. Son peuple lui renouvelle sa confiance d'où son élection pour un 2ème mandat.

Dilma Vana Rousseff, a été investie dans ses fonctions de présidente de la République Fédérale du Brésil le 1er janvier 2011 après avoir gagné la confiance de son peuple. On se souvient que Dilma, pendant la dictature militaire, avait intégré le maquis. Arrêtée en 1970, elle est torturée pendant 22 jours, puis condamnée par un tribunal militaire et détenue durant 3 ans, jusqu'en 1973. À l'époque de sa détention, elle a été surnommée la Jeanne d'Arc de la guérilla. En décembre 2006, elle a obtenu une indemnisation, puis elle fut nommée Chef de cabinet du président Luiz Inácio Lula da Silva, poste qu'elle va occuper jusqu'à son élection à la tête de la 6e économie mondiale. Voilà quelques œuvres que nous pouvons citer des femmes chef d'états.

Sans oublier la nomination de Mme Cissé Kaïdama Sidibé, premier ministre au Mali, en Avril 2011. Lydia Nsekera, 45 ans, la première femme Burundaise, qui siège au comité exécutif de la FIFA depuis le 25 mai 2012. Il est à préciser qu'elle est la seule femme à être présente dans une telle institution. La nomination de Mme Nkosazana Dlamini Zuma à la tête de la Présidence de la commission de l'Union africaine est une première du genre. Mme Aloma Mariam Mukhtar, a été nommée présidente de la Cour suprême du Nigeria, et devient la première femme à accéder à ce poste dans l'histoire de son pays. La Gambienne Fatou Bensouda nommée à la Cour Pénale Internationale (CPI). Certes elle n'est pas la première femme à avoir occupé ce poste. On peut citer le bon exemple du gouvernement français qui a tenu sa promesse, par rapport à la parité des sexes dans la composition du gouvernement.

Situation particulière des femmes dans les conflits armés

Les hommes sont les principaux soldats et combattants, les femmes sont rarement à l'origine des conflits armés, toutefois, plusieurs conflits ont vu un nombre important de femmes prendre part aux combats. Au cours des conflits surtout quand ceux ci sont armés les femmes et les filles sont souvent victimes de violence sexuelle comme le viol, elles sont forcées de se livrer à la prostitution ou de subir une grossesse non voulue sans parler de la contamination par les maladies sexuellement transmissibles. La violence les poursuit dans les camps de réfugiés où elles sont souvent transformées en esclaves sexuelles des milices ou autres forces et généralement elles ne sont pas dans les positions de prise de décision.

Pourquoi faut-il impliquer les femmes dans les processus de consolidation de la paix?

Si la guerre est souvent l'affaire des hommes, la paix est plutôt celle des femmes, ceci n'est peut être pas automatique mais l'expérience montre, cependant, que la discussion et la médiation permettent parfois à des femmes appartenant à des groupes rivaux dans un conflit de trouver plus facilement un terrain d'entente. Elles sont donc une force pour la paix et la réconciliation et doivent être mieux intégrées dans les processus de paix.

Les périodes post conflits peuvent être des occasions pour revoir certaines législations défavorable aux femmes, par exemple après le génocide le Rwanda a été obligé de voter une loi qui reconnaît l'héritage aux filles mais il a fallu qu'elles se battent pour cela.

Quelques suggestions

Il est important de nos jours, d'appuyer la participation des femmes aux négociations de paix car les femmes rencontrent beaucoup d'opposition quand il s'agit de participer aux négociations de paix officielles. Favoriser la participation des femmes à titre d'intervenantes au lieu de les considérer comme un « groupe vulnérable ». Il faut créer des débouchés pour les femmes dans le contexte de la reconstruction après le conflit. Former les femmes aux techniques de médiation et renforcer les organisations de femmes aussi bien dans les pays que dans la diaspora et permettre les échanges entre les différents groupes. Il est important que les femmes puissent partager leurs expériences pour aider les gens à comprendre les conflits, à favoriser la réconciliation et à demander réparation. Renforcer le pouvoir des femmes par la création des écoles de leadership à tous les niveaux pour qu'elles puissent assumer leurs responsabilités relatives à la paix.

Clarisse NJKAM